

Portrait de territoire Plaine Limagne



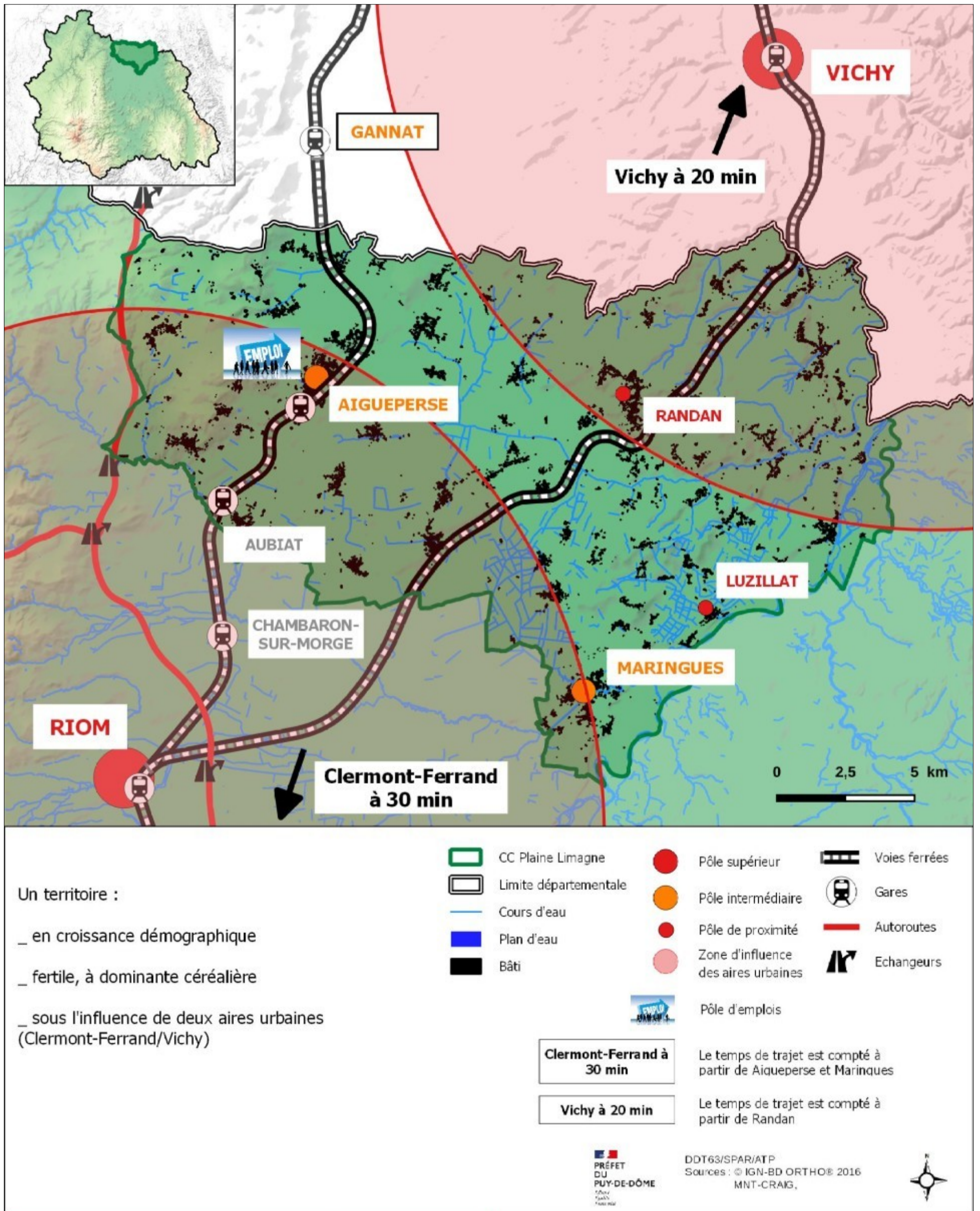
Sommaire

Atlas cartographique	3
Synthèse	4
Fonctionnement global du territoire	
Géographie	5
Un territoire de plaine avec de grandes cultures	
Démographie	6
Un territoire périurbain en croissance démographique ...	
Logement	7
... et un parc de logements neufs en expansion au détriment de la rénovation de l'ancien	
Emploi	8
Un emploi public prédominant	
Armature territoriale	9
Les pôles et bassins de vie	
Mobilité	10
Un territoire à l'interface entre Clermont-Fd et Vichy	
Énergie	11
L'enjeu du territoire : l'agriculture	
Biodiversité	12
Un territoire de grandes cultures à protéger	
Agriculture	13
Un territoire fertile à dominante céréalière	

Atlas cartographique



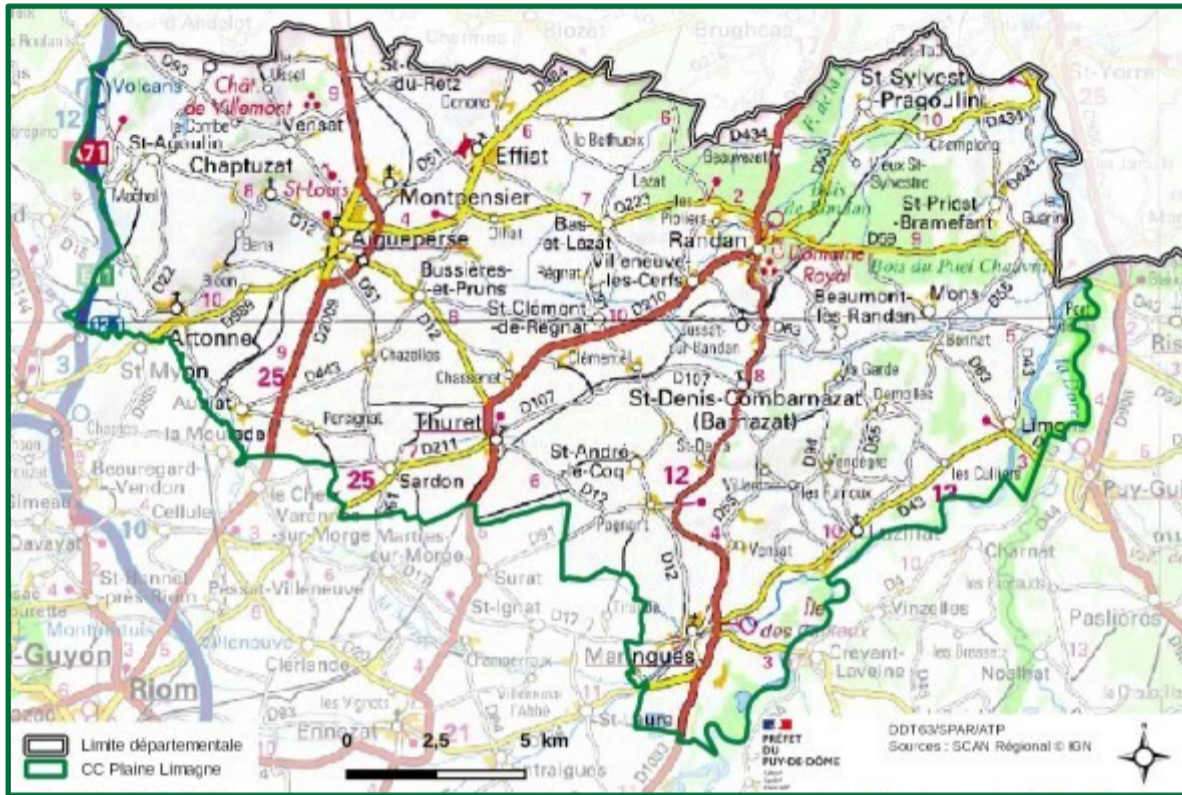
Fonctionnement global du territoire



C.C. Plaine Limagne



Aménagement du territoire



**Un territoire de plaine
avec de grandes cultures**

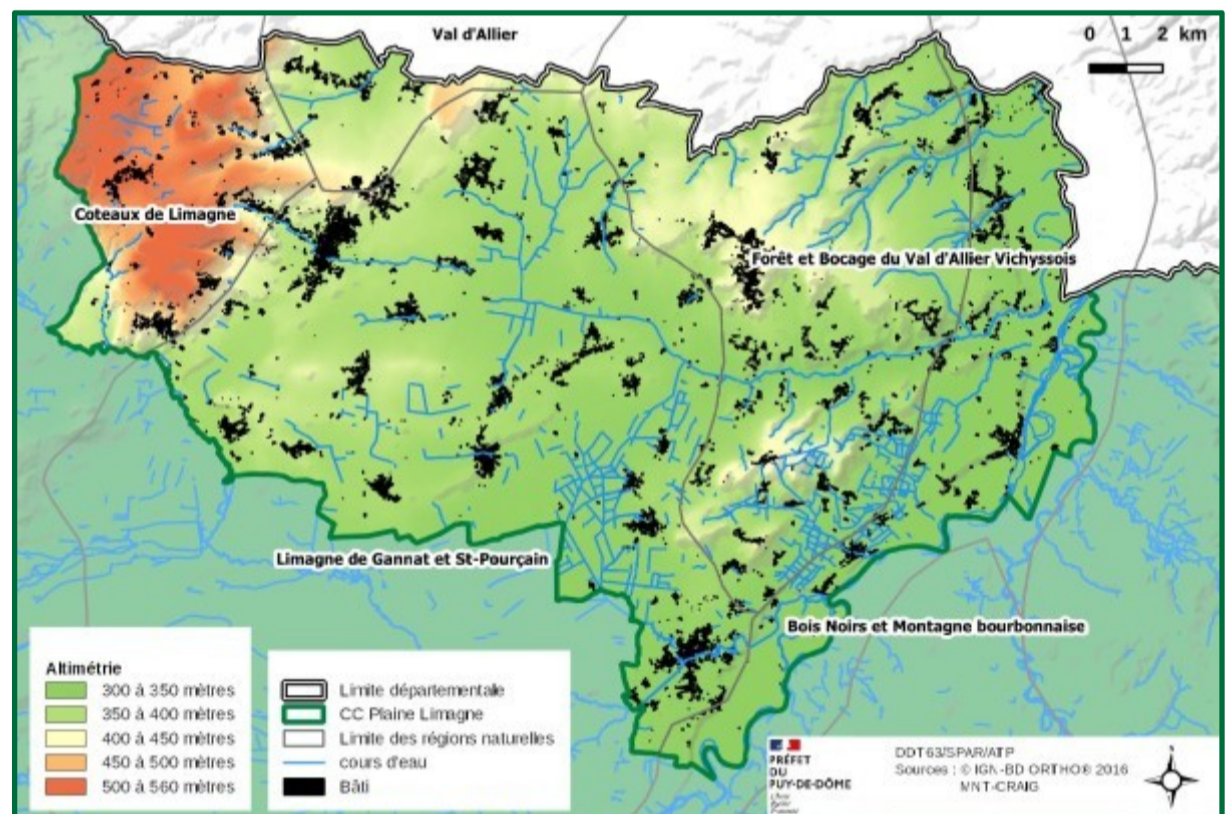
Chiffres clés :

Nombre de communes : 25
Population : 21 150 hab. en 2017
Superficie : 352 km² (35.282 ha)
Densité : 60 hab/km² (dep : 82 hab/km²)

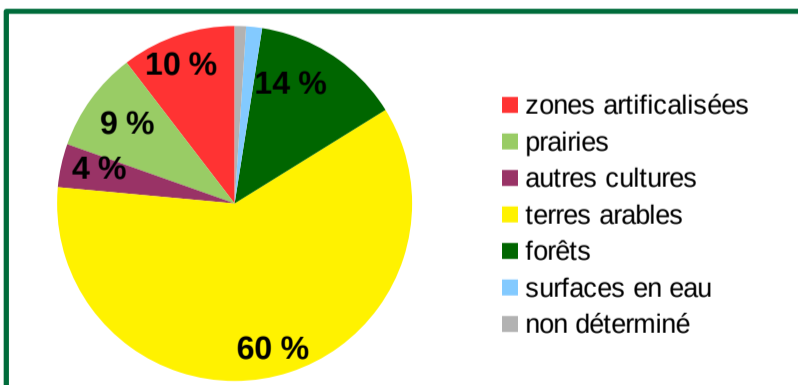
Relief et hydrographie

Paysages

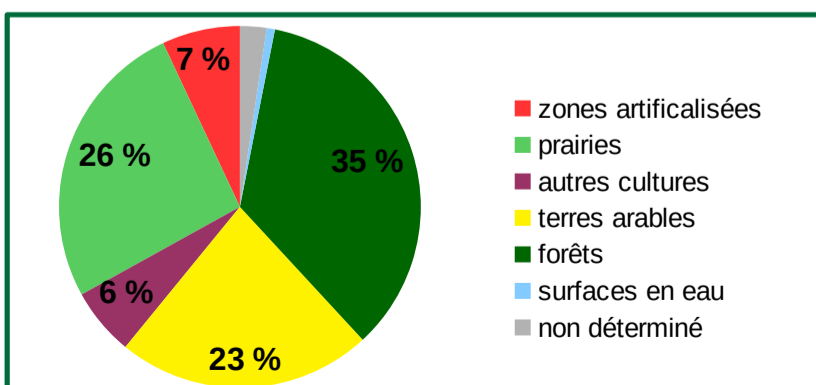
Le territoire est marqué par de légers reliefs de part et d'autre de la plaine (à partir de Chaptuzat / Artonne à l'ouest et en remontant sur Randan à l'est). Les vues qui en résultent sur la Chaîne des puys méritent une attention particulière lors des aménagements. En outre, ces reliefs correspondent à de potentiels sites de développement éolien.



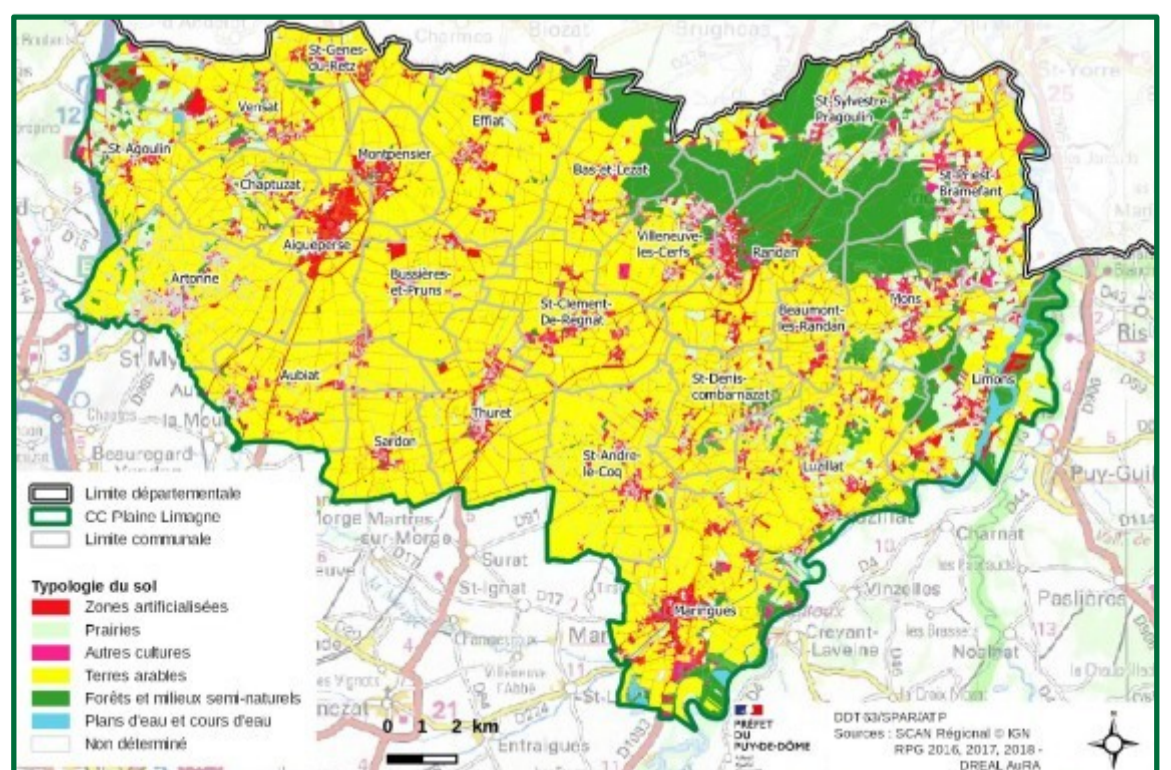
EPCI



Département



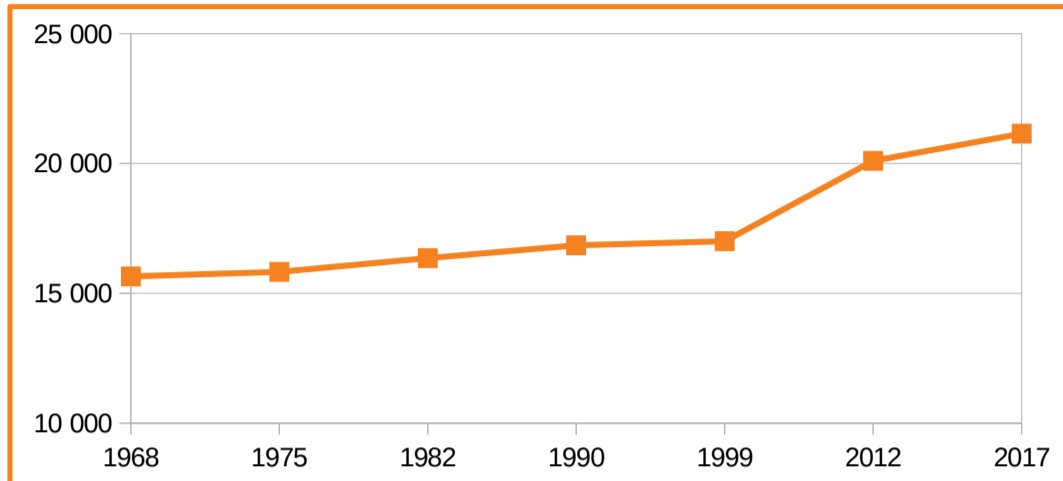
Occupation du sol



C.C. Plaine Limagne



Un territoire périurbain en croissance démographique ...



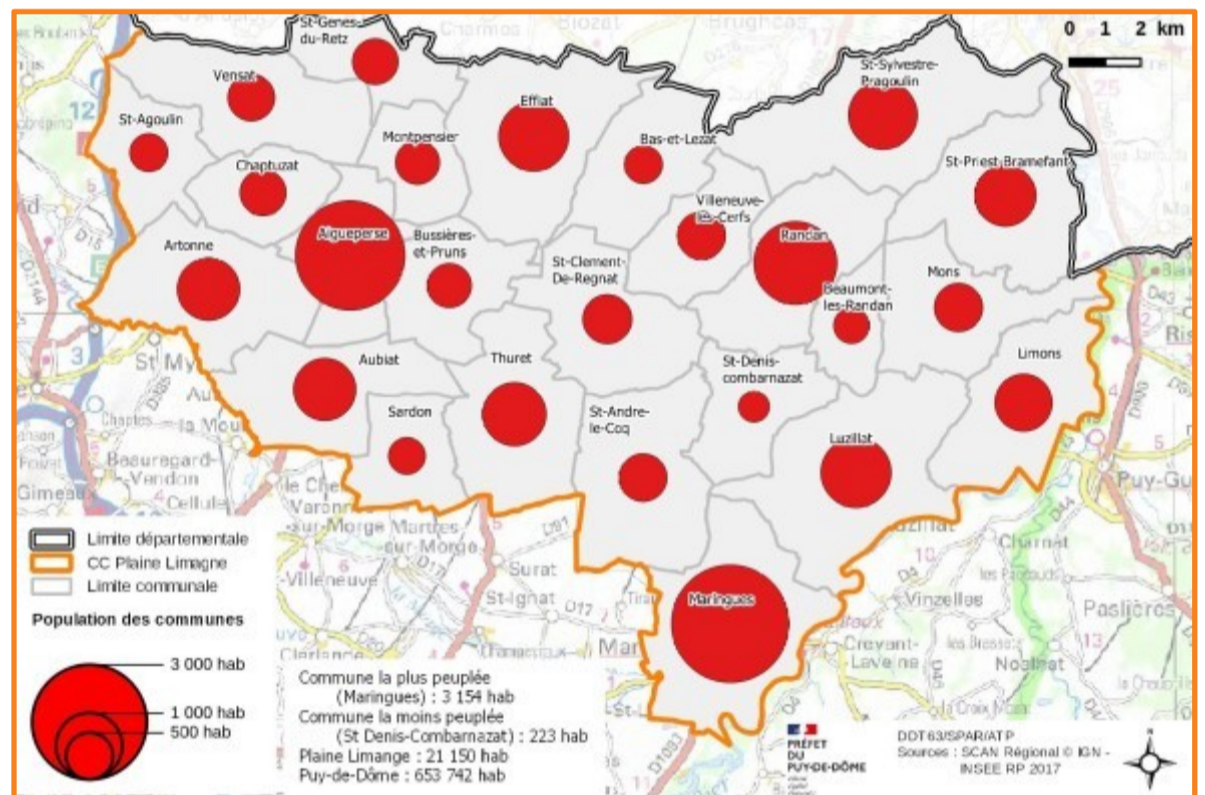
Plaine Limagne est un territoire en croissance démographique, surtout depuis 1999 avec une hausse de 24 % de la population, pour atteindre 21.150 habitants en 2017.

Cette croissance démographique touche la quasi-totalité des communes du territoire.

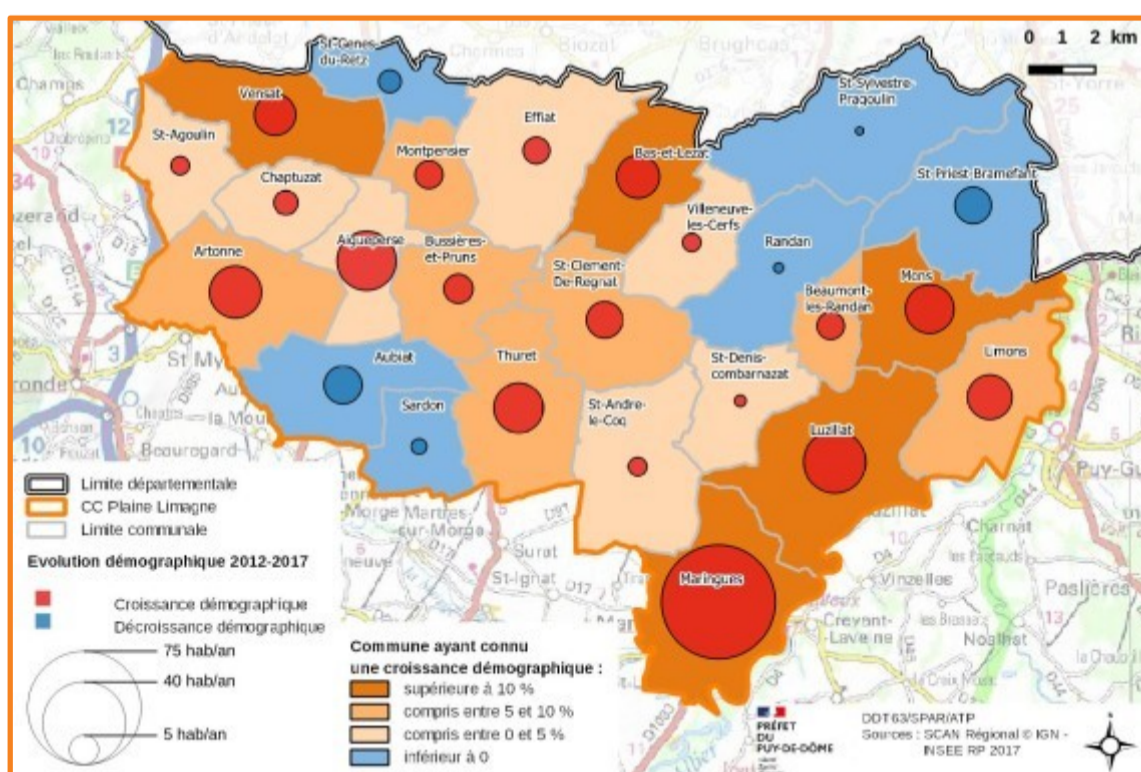
Le territoire dispose de deux pôles de vie de près de 3.000 habitants : Maringues et Aigueperse.

On constate une population plutôt jeune avec une bonne proportion des moins de 14 ans.

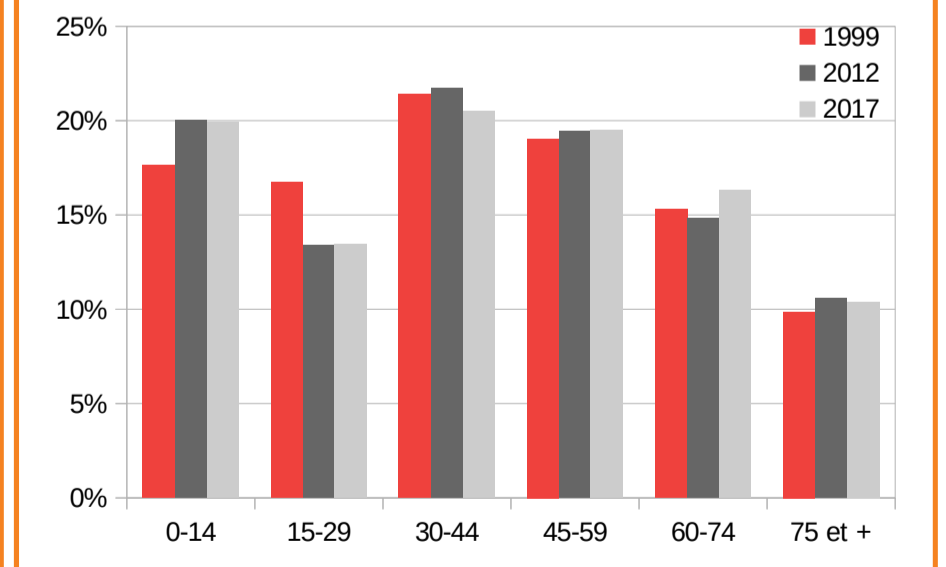
Répartition de la population



Evolution démographique 2012-2017



Évolution de la population selon la tranche d'âge



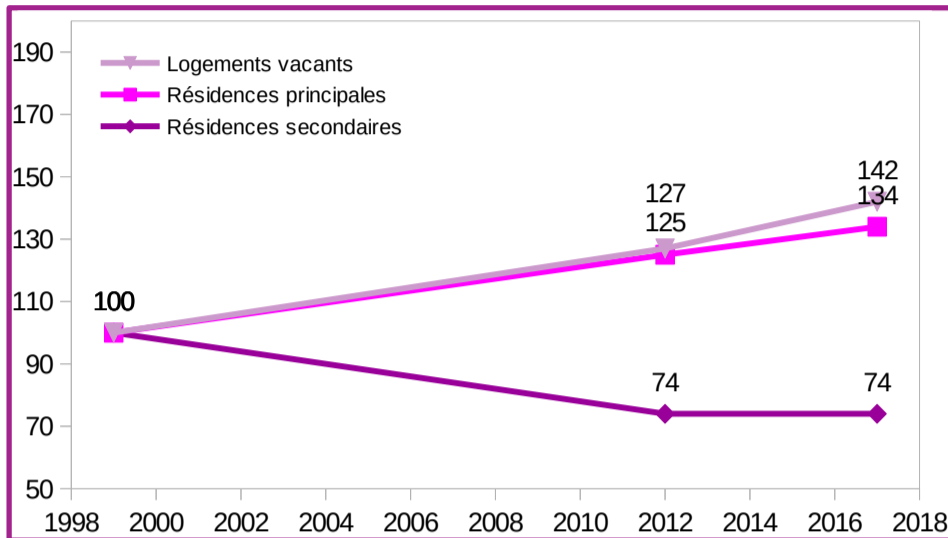
Le vieillissement de la population se fait peu ressentir sur le territoire. L'indice de jeunesse est de 0,95 contre 0,81 sur le département. 21 communes sur les 25 ont un indice supérieur à la moyenne départementale.

$$\text{indice de jeunesse} = \frac{\text{nombre de personnes de - de 20 ans}}{\text{nombre de personnes de + de 60 ans}}$$



... et un parc de logements neufs en expansion au détriment de la rénovation de l'ancien

Évolution du parc de logements (en base 100)

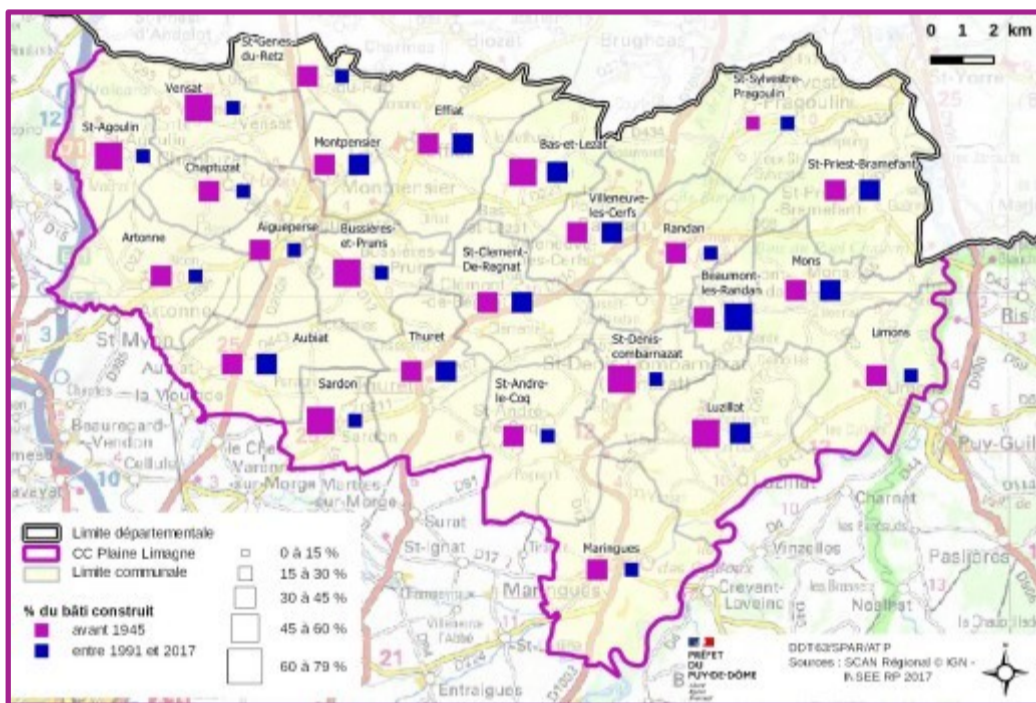


Le nombre de résidences principales a augmenté de 34 % depuis 1999 (+ 2.137) et représente 85 % du parc de logements en 2017 (8.446 RP).

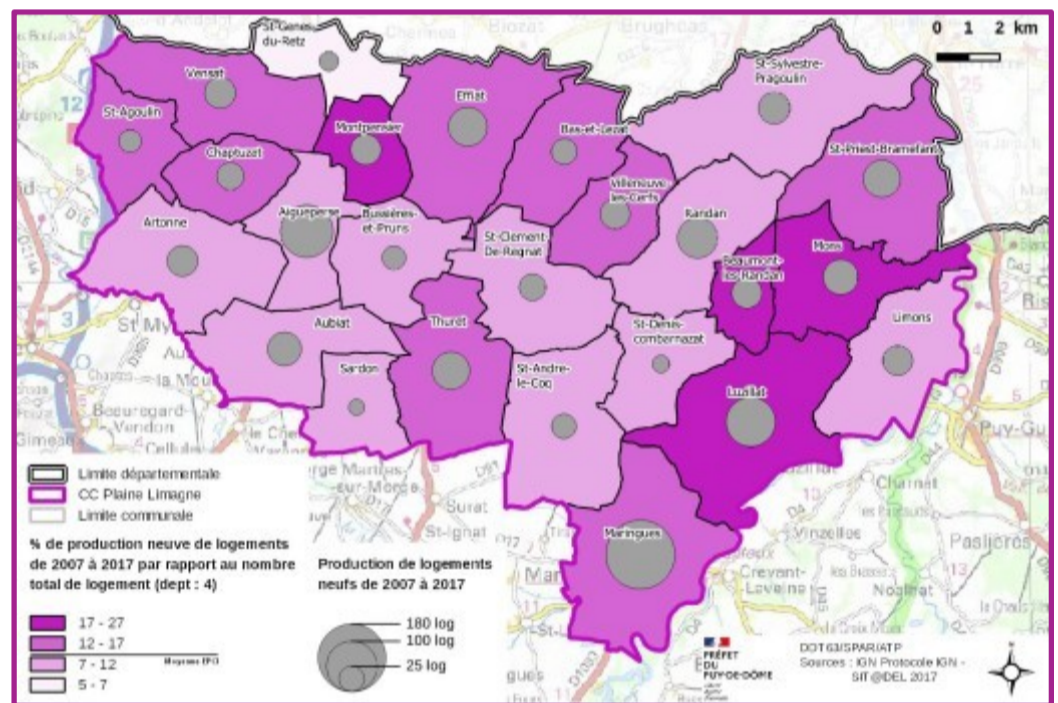
Le nombre de logements vacants augmente lui plus rapidement, + 42 % (+ 323). Ce qui porte le taux de logements vacants à 10,9 % en 2017 (Puy-de-Dôme : 10,4 %). 5 communes ont un taux supérieur à 14 % (Artonne, Aubiat, Maringues, Randan et Saint-Agoulin).

Le territoire compte peu de résidences secondaires (4,6%) et leur taux est en baisse (- 26 % depuis 1999).

Période de construction du bâti

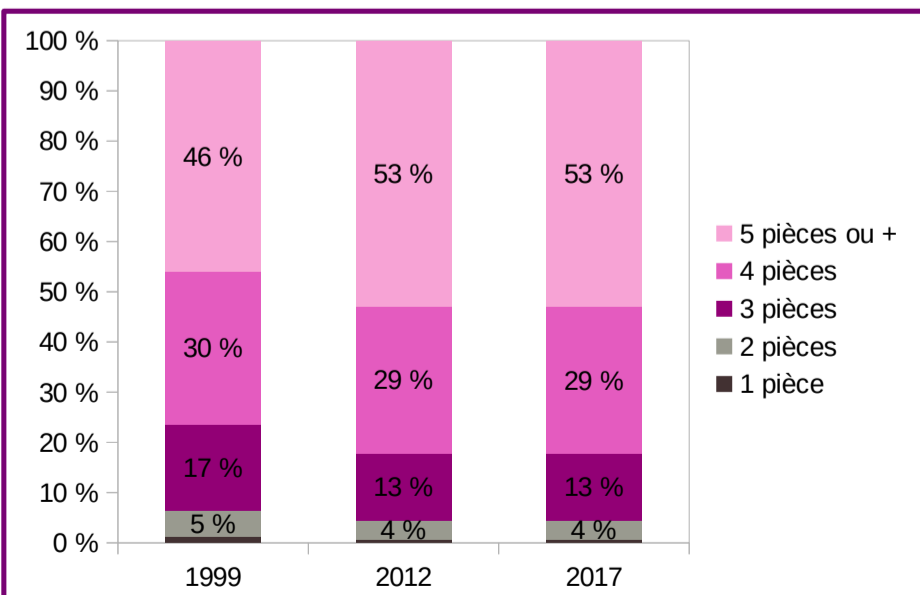


Production de logements neufs

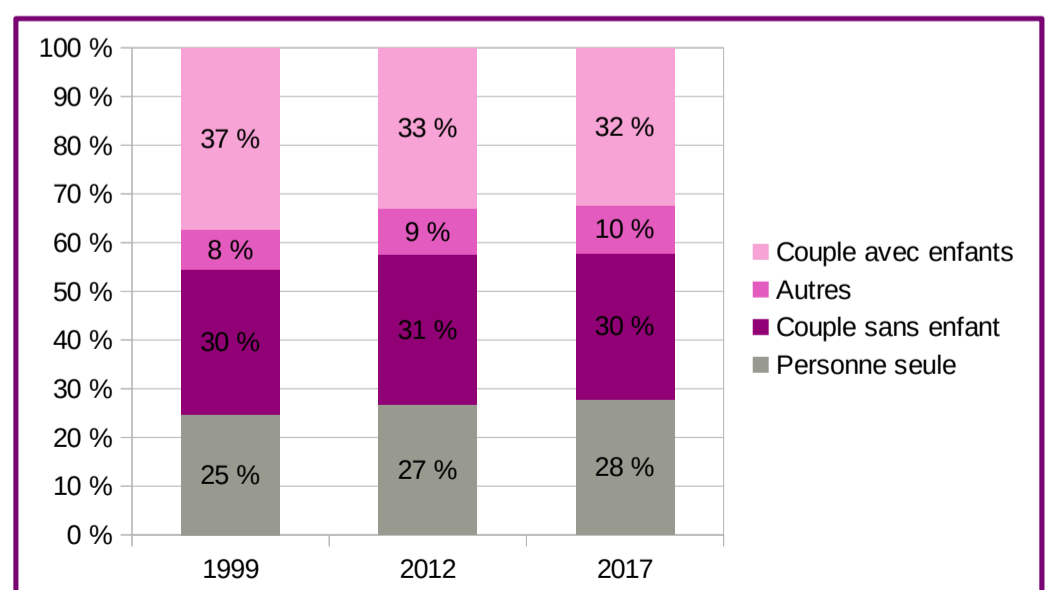


Production d'environ 116 logements par an pour l'ensemble de l'EPCI, soit 11,5 % du nombre de logements.

Taille des résidences principales



Structure des ménages

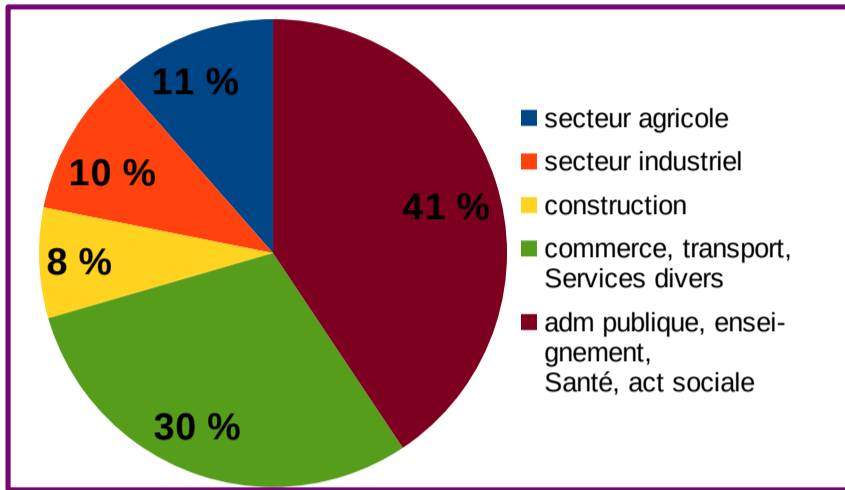


La part des logements de 4 pièces ou plus est de 82 % alors que les ménages de plus de 2 personnes représentent moins de 42 %.

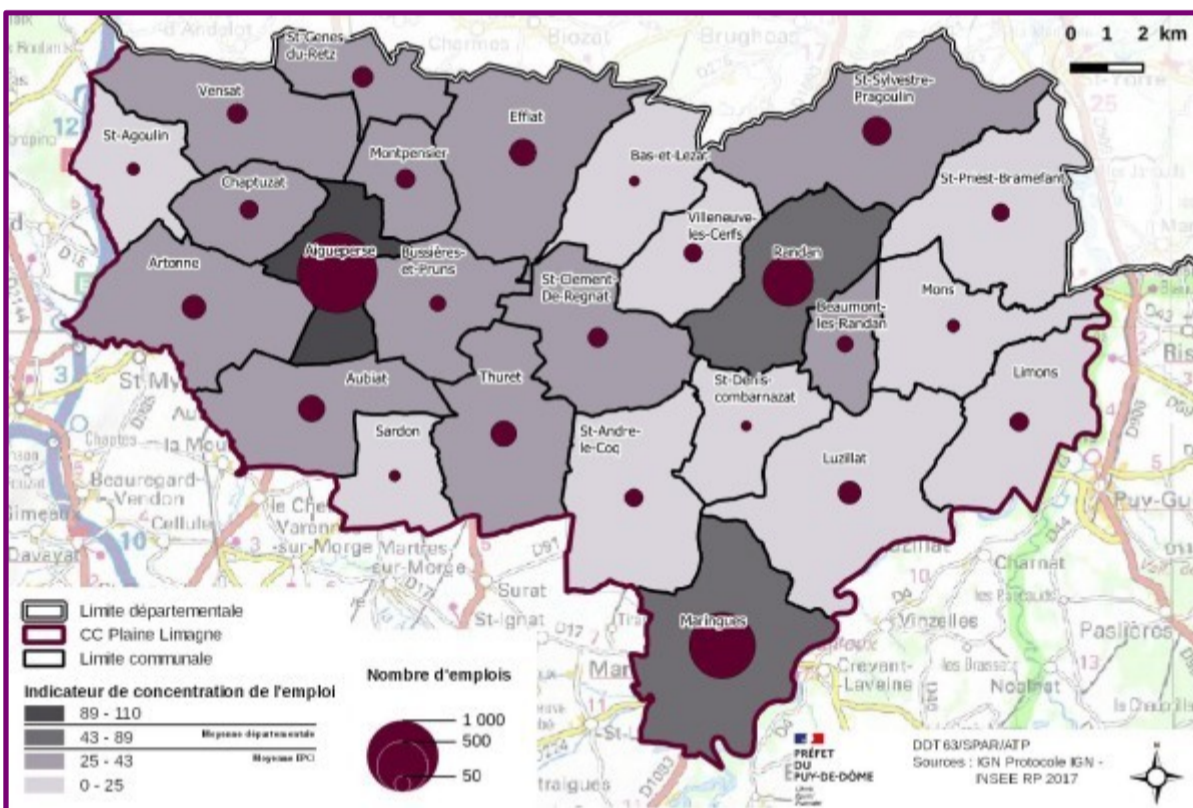
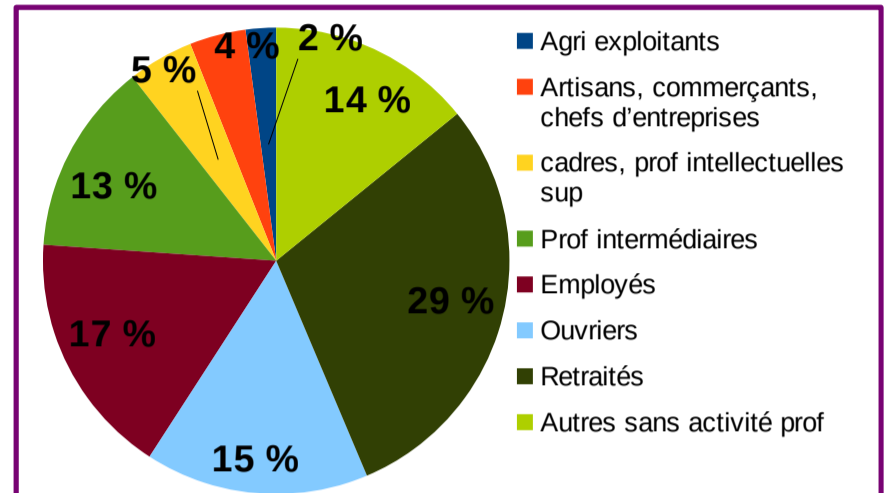


Un emploi public prédominant

Emploi par secteur d'activité (4.150 emplois)



Catégories socio-professionnelles des habitants de l'EPCI (16.970 habitants de + de 15 ans)



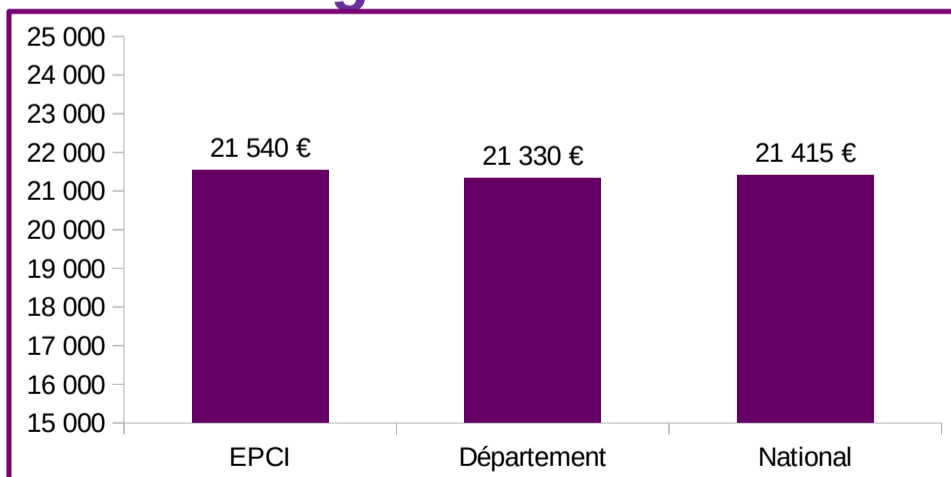
La commune d'Aigueperse est celle qui concentre le plus d'emplois, avec 4 entreprises de plus de 50 salariés (Sanders, MCDA, Bacacier et Proxiel).

L'indicateur de concentration de l'emploi correspond au nombre d'emplois proposés sur le territoire pour 100 actifs. Sur le territoire il est de 43 et 107 pour la seule commune d'Aigueperse.

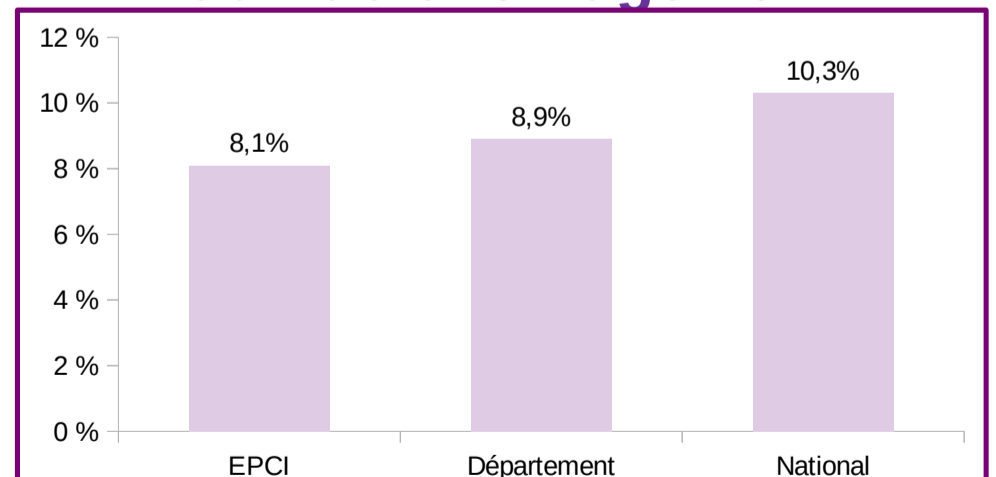
Le secteur agricole est en perte d'emplois depuis 1999 avec plus de 29 % de baisse, mais ce territoire reste tourné vers l'agriculture (grandes cultures).

Une part importante de l'économie présente (administration publique, enseignement, santé et social) en fait un territoire plutôt résidentiel.

Revenu médian des ménages fiscaux en 2017



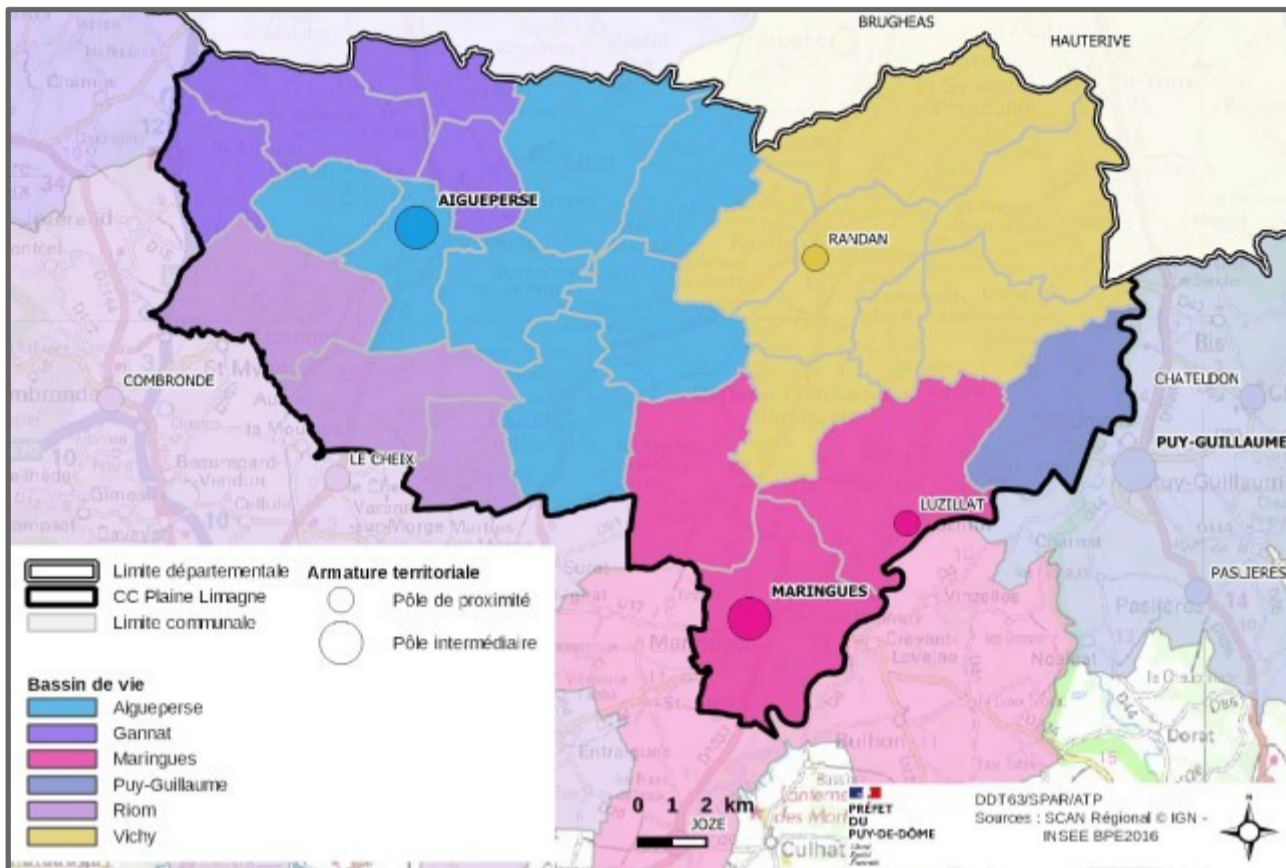
Taux de chômage 2017



Le revenu médian des ménages fiscaux de la communauté de communes est à peu près au même niveau que la moyenne départementale et nationale.
Le taux de chômage (données INSEE) sur le territoire est moins élevé que la moyenne départementale et nationale.



Les pôles et bassins de vie



Pour définir l'armature territoriale, l'INSEE s'appuie sur les équipements des communes et distingue 3 niveaux d'équipements : proximité, intermédiaire et supérieur.

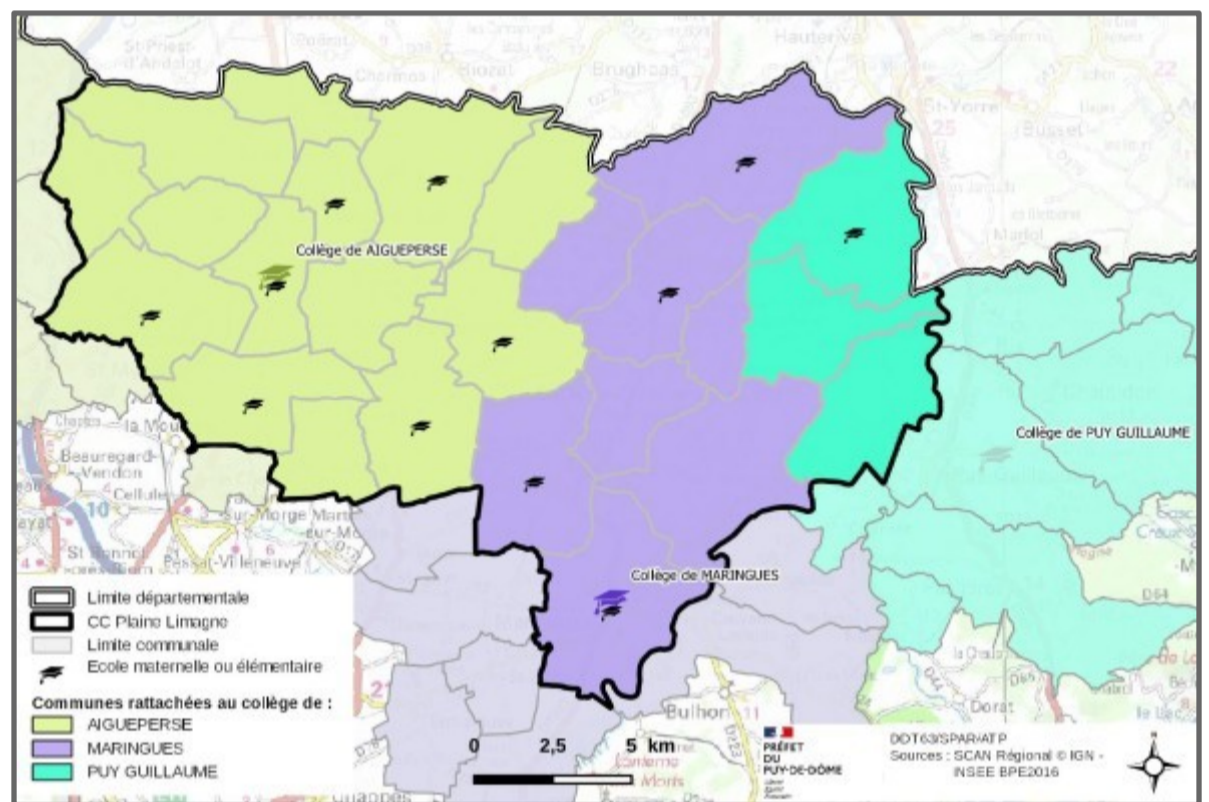
Une commune doit disposer de la moitié des équipements d'un niveau pour être considérée comme pôle de cette catégorie.

La communauté de communes dispose de deux pôles de rang intermédiaire (Aigueperse et Maringues) et de deux pôles de proximité (Luzillat et Randan).

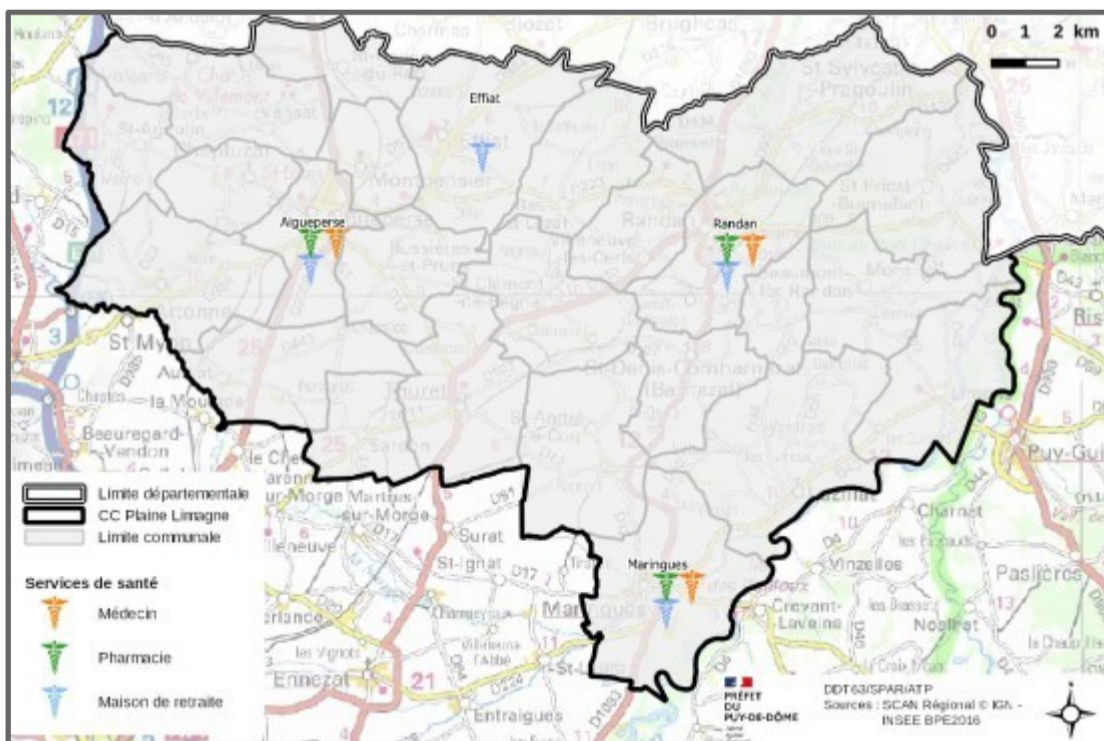
Aigueperse est un pôle bien desservi (voie ferrée, proximité de l'autoroute, route départementale).



Enseignement



Santé



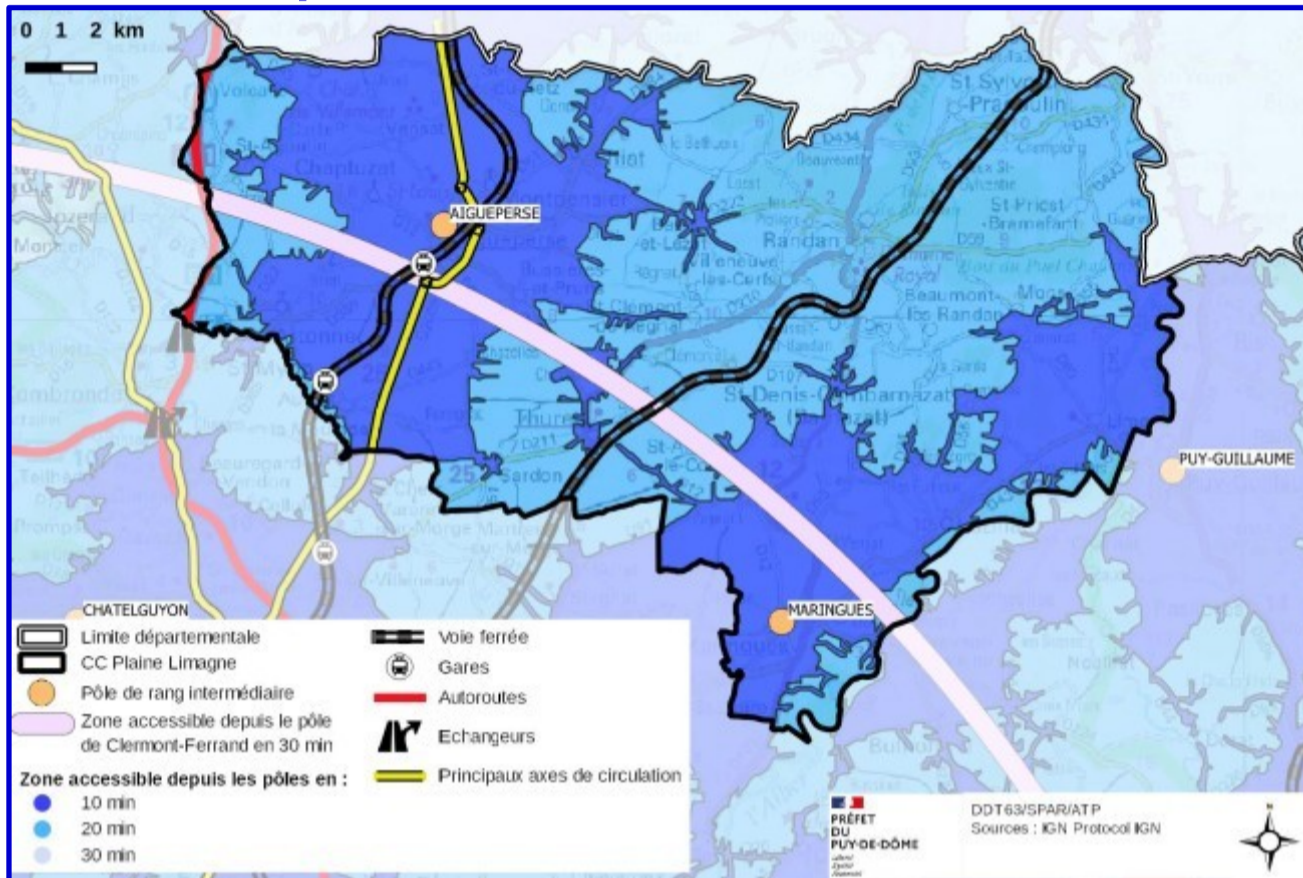
On recense 13 médecins et 5 pharmacies répartis sur le territoire. Celui-ci présente donc une offre de 1 médecin pour 1630 habitants (1 médecin pour 1000 habitants pour le Puy-de-Dôme). Donnée à nuancer compte-tenu de l'offre en services de santé au sein de la métropole clermontoise et de la proximité de Vichy. Les services de santé sont concentrés dans les pôles de services de l'EPCI.

Les communes à l'ouest du territoire sont rattachées au lycée de Riom et celles de l'est (de Limons à Villeneuve-les-Cerfs) sont rattachées à celui de Thiers.



Un territoire à l'interface entre Clermont-Fd et Vichy

Isochrones à 30 minutes en voiture depuis les centralités du territoire



La totalité du territoire est situé à moins de 20 min d'un pôle. Et l'extrémité sud-ouest est à moins de 30 min de la métropole Clermontoise. L'autoroute A71 longe l'EPCI à l'ouest et dessert le territoire avec un échangeur au sud-ouest.

Les habitants du territoire se déplacent dans des directions très diverses (Riom voire Clermont-Ferrand au sud, Thiers à l'est, Gannat ou Vichy au nord).

Où travaillent les habitants de l'EPCI ?

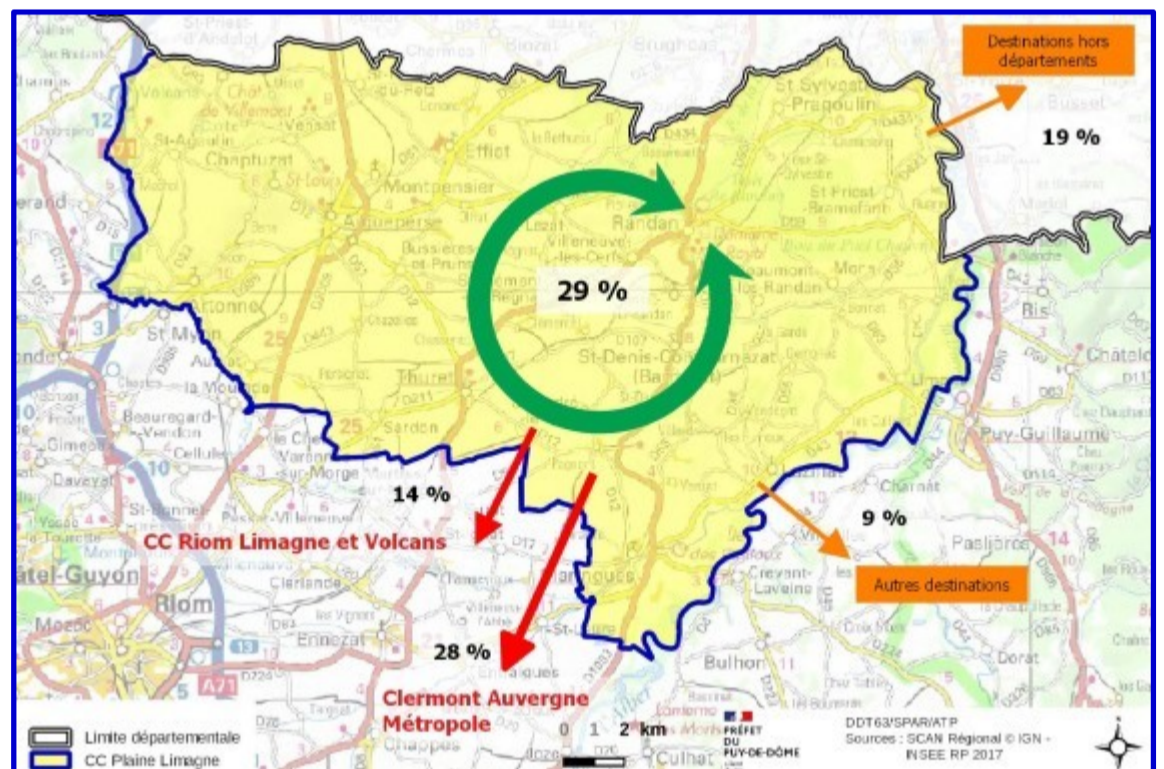
Environ 8.700 actifs occupés

Transports en commun sur le territoire

Le territoire est desservi par la gare d'Aigueperse (environ 75.000 voyageurs à l'année) sur la ligne TER Clermont-Ferrand/Riom/Montluçon

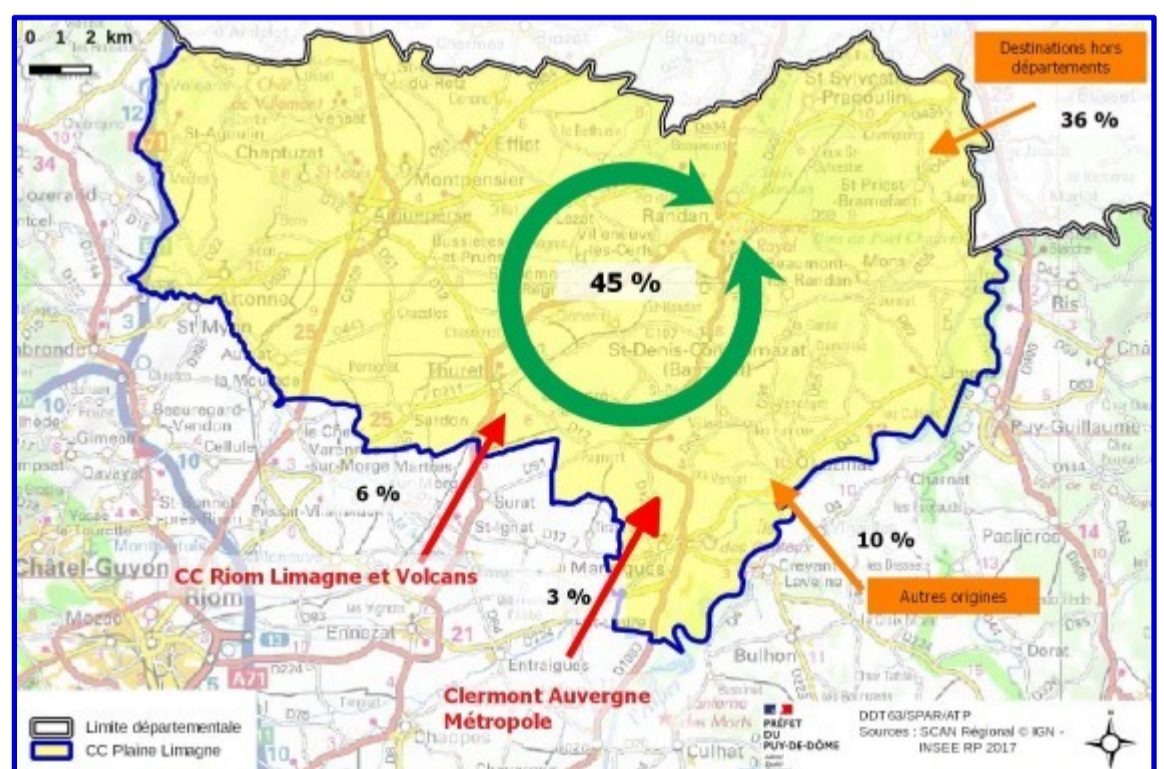
Le réseau interurbain de la Région dispose de 2 lignes sur ce territoire :

- Clermont-Fd - Maringues avec 2 A/R par jour,
- Vichy – Maringues en passant par Randan avec 1 A/R par jour, aux horaires de bureau et avec environ une heure de temps de trajet.



D'où viennent les actifs qui travaillent sur l'EPCI ?

Environ 4.150 emplois



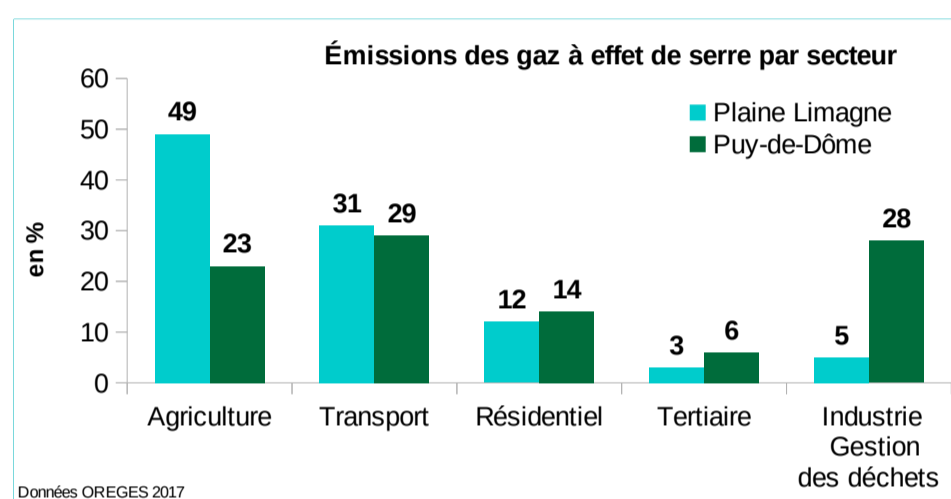
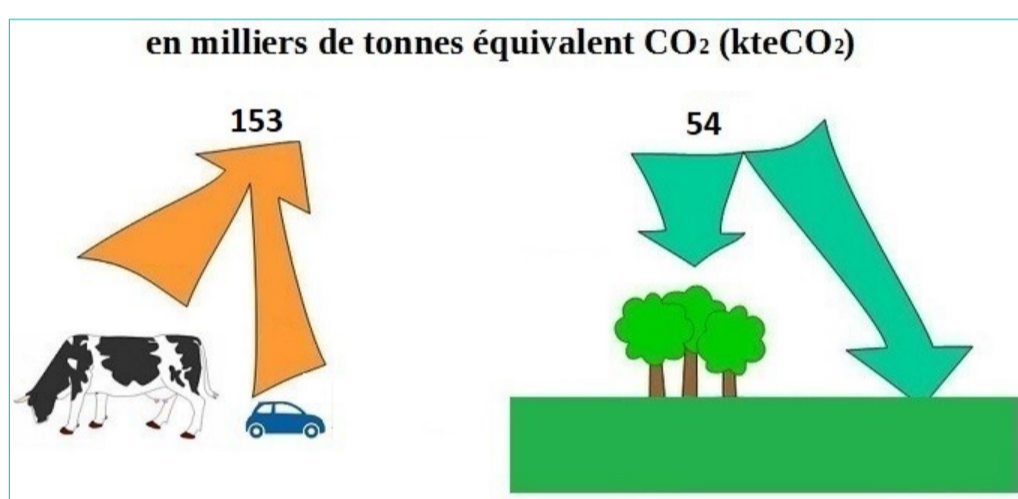


L'enjeu du territoire : l'agriculture

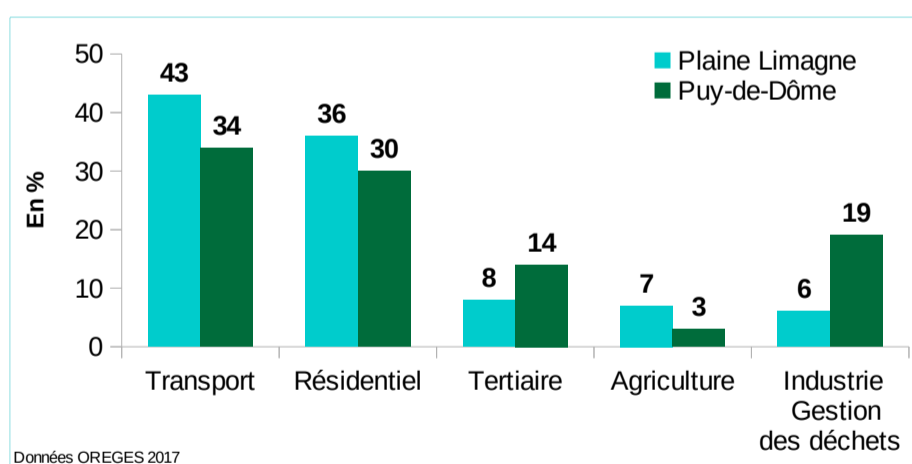
Émissions de gaz à effet de serre

C'est le secteur de l'agriculture avec l'émission de protoxyde d'azote (fertilisation des cultures) qui est le principal émetteur de gaz à effet de serre sur le territoire, avec 49 %. Le secteur des transports est responsable, quant à lui, de 31 % des émissions de gaz à effet de serre.

Le territoire de Plaine Limagne contribue à l'augmentation des gaz à effet de serre car il émet 3 fois plus de gaz à effet de serre (154 kteCO₂) qu'il n'en absorbe (54 kteCO₂).



Consommation d'énergie par secteur d'activité

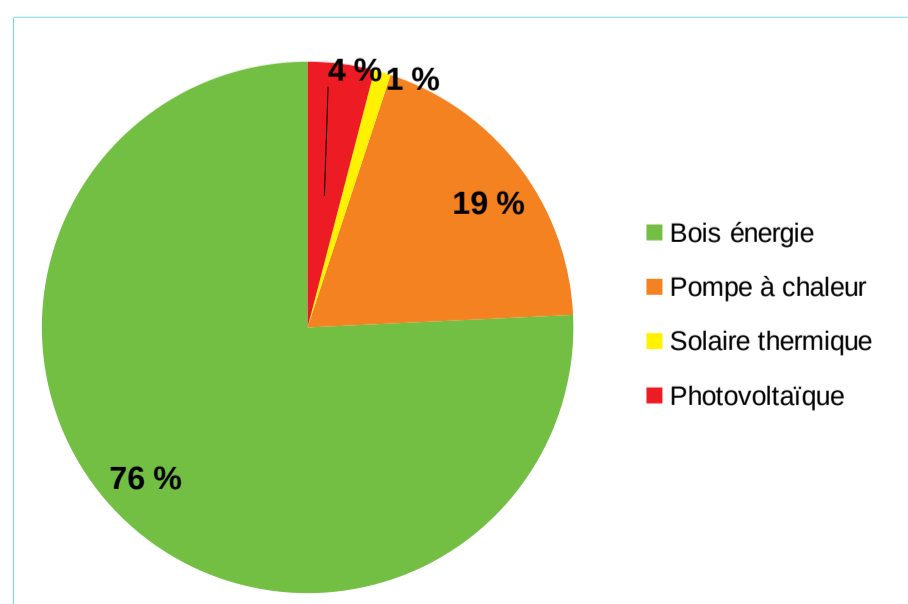


Production d'énergie renouvelable

L'EPCI ne produit que 12 % de sa consommation, soit environ 56 GWh.

Le bois utilisé en chauffage domestique en représente l'essentiel (75%).

Un parc photovoltaïque est présent sur la commune de Saint-Clément de Régnat. La production de solaire thermique et des pompes à chaleur est répartie sur tout le territoire.



L'EPCI consomme environ 452 GWh. Cette énergie se consomme pour plus de la moitié sous forme de produits pétroliers (essence, gazole, fuel domestique). Le territoire est donc particulièrement vulnérable aux variations de prix du pétrole.

L'aspect résidentiel ainsi que les longues distances parcourues par les habitants du territoire explique le fait que ces secteurs soient les plus forts consommateurs d'énergie sur le territoire.



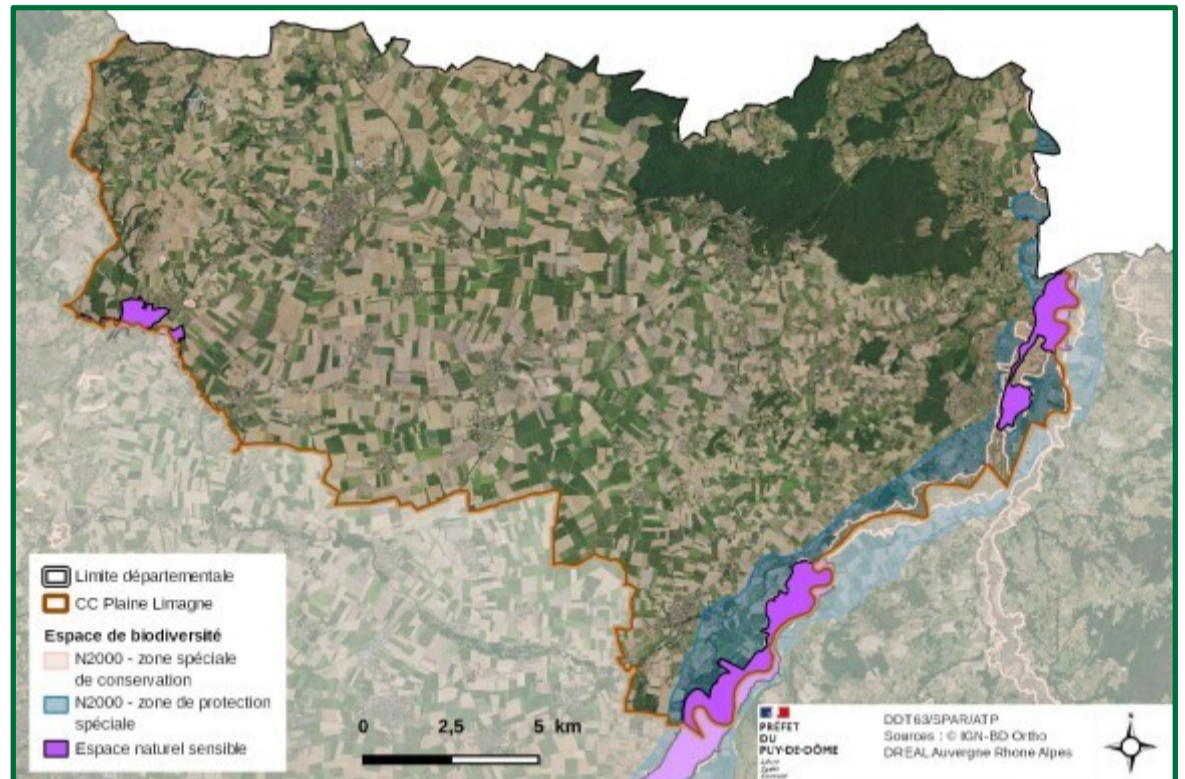
Un territoire de grandes cultures à protéger

Protections environnementales

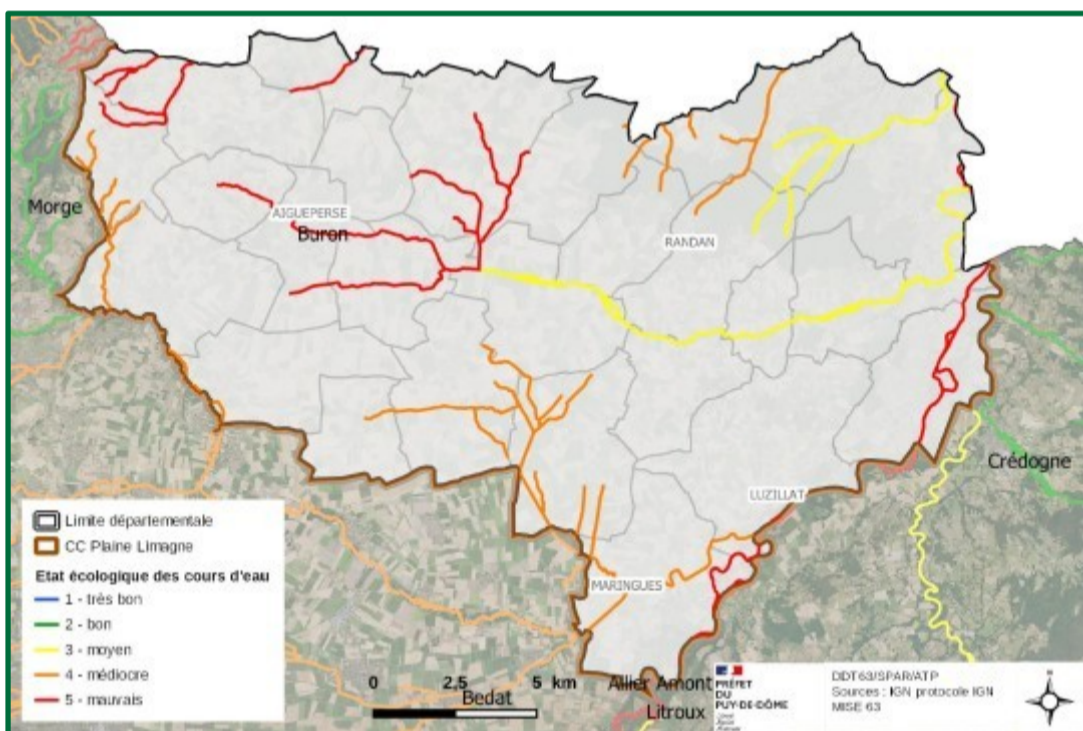
- 4 Sites Natura 2000 (Zones alluviales de la confluence Dore Allier, Vallée de l'Allier sud, Vallées et coteaux thermophiles du nord de Clermont, Val d'Allier Saint-Yorre - Joze)
- 3 Espaces Naturels Sensibles (Bec de Dore, Val d'Allier Joze – Maringues, Val de Morge)

On recense plusieurs zones d'inventaires des milieux naturels sur le territoire. Les ZNIEFF de type 1 représentent près de 5400 ha soit 15 % du territoire tandis que les ZNIEFF de type 2 représentent 9 % du territoire.

Espèces protégées : busard cendré



Qualité des cours d'eau

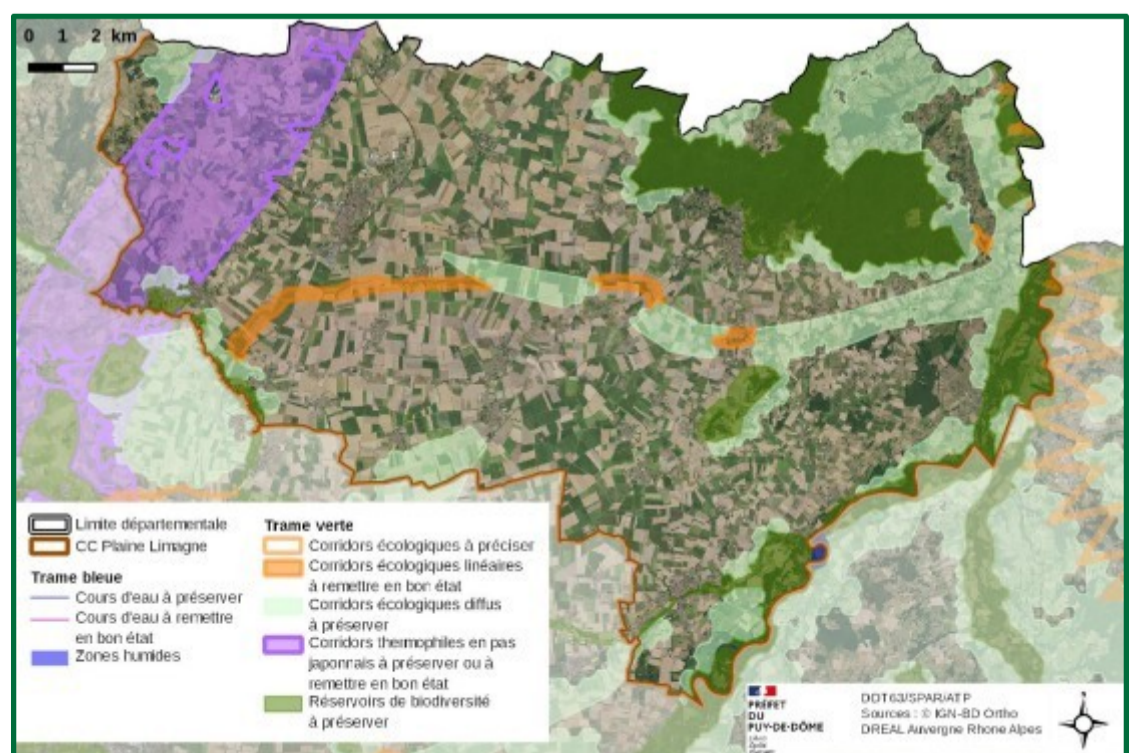


Les cours d'eau de ce territoire sont dans un état dégradé du fait des rectifications et recalibrages opérés par le passé, et des pollutions diffuses d'origine agricole ou domestique.

Schéma régional de cohérence écologique

Prélèvements pour l'irrigation

Sur le territoire, les besoins liés à l'agriculture génèrent des prélèvements d'eau d'environ 4,6 millions de m³ liés à l'irrigation.





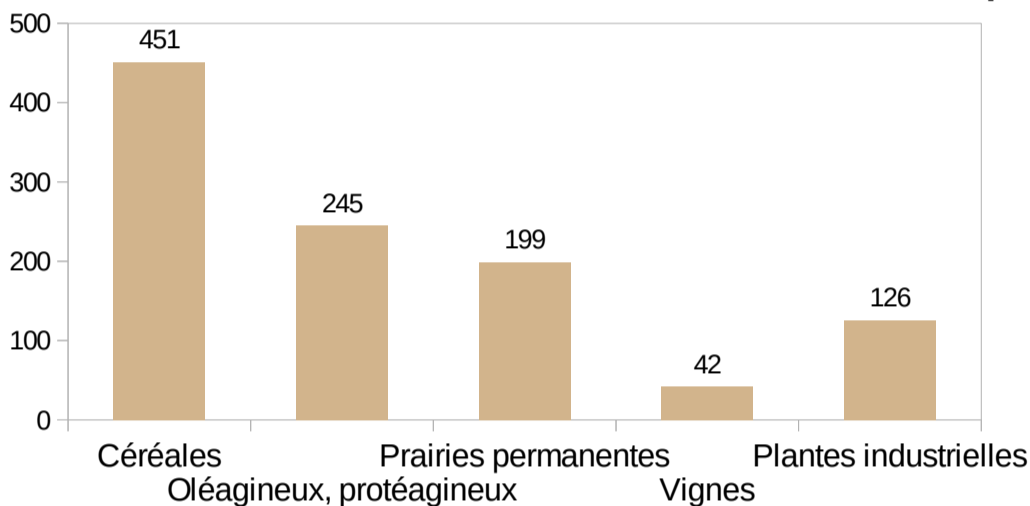
Un territoire fertile à dominante céréalière

La surface agricole utile (SAU) recouvre 73 % de la surface totale du territoire.
Cette surface est composée à 64 % céréales et de 24 % de surface en herbe et fourrages.

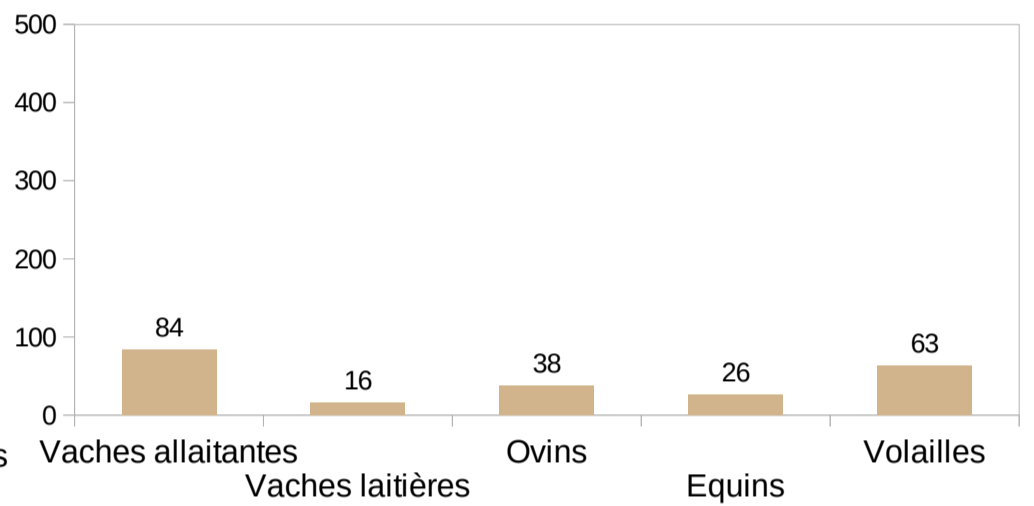
Une diminution du nombre d'exploitations de 16 % entre 2000 et 2010 (de 621 à 523).
Des installations aidées entre 2010 et 2017 au nombre de 22 (583 pour l'ensemble du département).

Productions végétales

Nombre d'exploitations en 2010



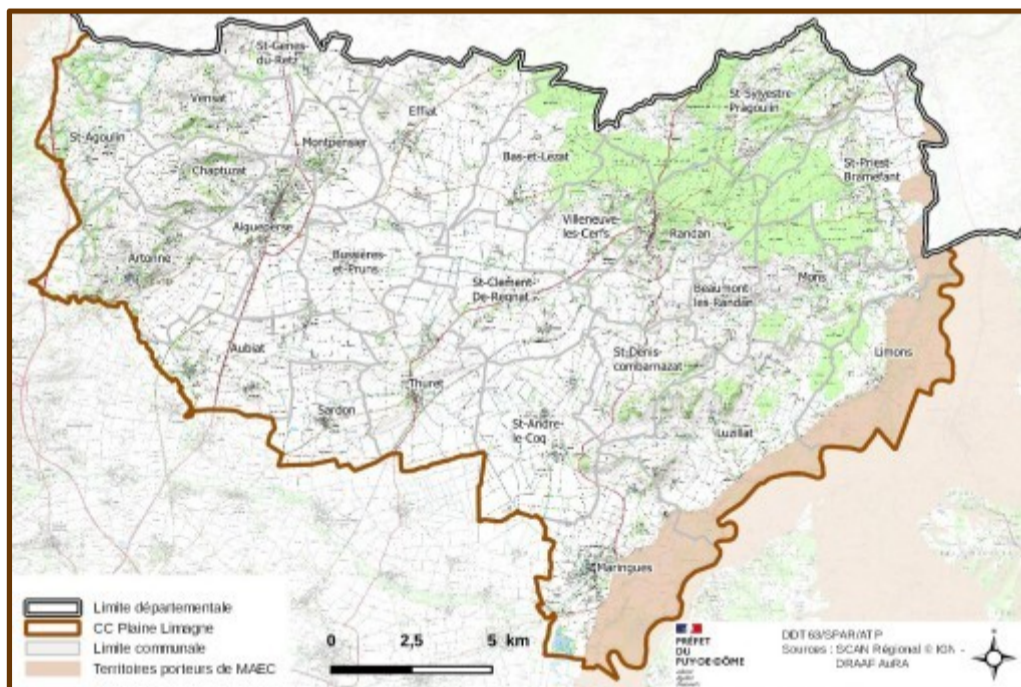
Productions animales



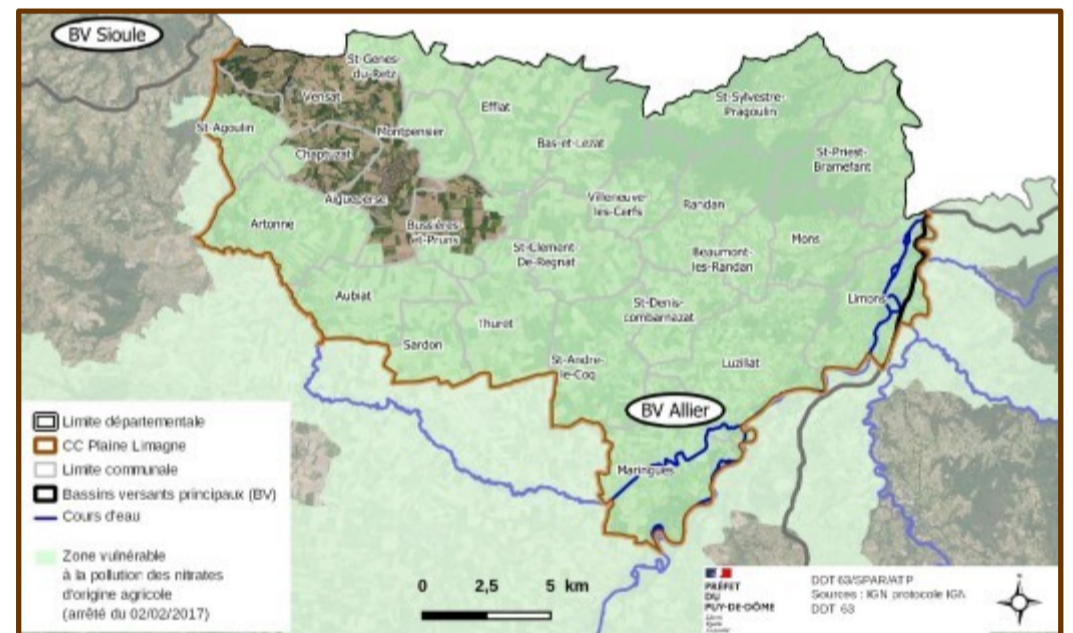
Une même exploitation peut ou non cumuler plusieurs types de production

Une ressource en eau préservée grâce aux Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

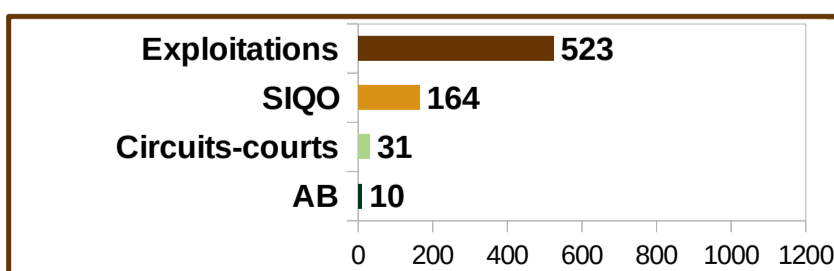
Des communes en zone vulnérable à la pollution par les nitrates



Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO) et circuits-courts



Sur ces zones sont mises en œuvre les actions nécessaires pour limiter les fuites de nitrates vers les eaux souterraines et les eaux douces superficielles.



Une exploitation sur trois produit sous signe de qualité (Appellation d'Origine Protégée AOP, Indication Géographique Protégée IGP, Label rouge).
Mais seulement 6 % des exploitations vendent en circuit-court (maximum un intermédiaire entre producteur et consommateur).

Direction Départementale
des Territoires du Puy-de-Dôme



Directrice de publication : Manuelle Dupuy
Coordonnateurs: Caroline Faucher et Céline Barrailh
Contributeurs : Services de la DDT
Cartographie : Caroline Jucker

7, rue Léo Lagrange – 63000 Clermont-Ferrand
ddt@puy-de-dome.gouv.fr
www.puy-de-dome.gouv.fr